



11ATG

ARROSEURS ANTI-GEL
pour vergers, pépinières,
maraîchage, horticultures,
...



17ATG

CARACTERISTIQUES

- ✓ Arroseur et buse laiton
- ✓ Filetage 1/2" mâle
- ✓ Angle du jet : 30°
- ✓ Diamètre buses : de 3.5 à 4.5 mm
- ✓ Plein cercle
- ✓ Débit : de 0.83 à 1.68 m³/h
- ✓ Rayon : de 12.5 à 13.5 mètres
- ✓ Pression de fonctionnement : 3.0 à 5.0 bars

11ATG

Diamètre buse (mm)	Pression (bar)	Débit* (l/h)	Rayon* (m)
3.5	3.0	828	12.50
	4.0	948	13.00
	5.0	1156	13.00
4.0	3.0	1060	12.50
	4.0	1228	13.00
	5.0	1356	13.00
4.5	3.0	1332	13.50
	4.0	1520	13.50
	5.0	1680	13.50

Existe aussi : Buse : Ø3.7 - 3.8 - 4.2 - 5.0

* A titre indicatif uniquement.

SPECIALITES

- Excellente homogénéité d'arrosage.
- Largement utilisé et reconnu en Europe.
- Espacement en triangle de 12 à 16 mètres (11ATG) et de 15 à 21 mètres (17ATG).
- Capuchon de protection du ressort de balancier contre la glace.
- Corps avec jupe de protection du ressort de pression contre la glace, poussière, etc...
- Vis de réglable pour ajuster la portée et améliorer la répartition de l'eau.
- Bras court pour éviter les dépôts de glace ralentissant la rotation de l'arroseur.
- Tests CEMAGREF disponibles sur demande.

CARACTERISTIQUES

- ✓ Arroseur et buse laiton
- ✓ Filetage 3/4" mâle BSP
- ✓ Angle du jet : 28°
- ✓ Diamètre buses : de 4.0 à 5.0 mm
- ✓ Débit de 1.09 à 2.11 m³/h
- ✓ Rayon : de 14.3 à 17.6 mètres
- ✓ Pression de fonctionnement : 3.0 à 5.0 bars

17ATG

Diamètre buse (mm)	Pression (bar)	Débit* (l/h)	Rayon* (m)
4.0	3.0	1096	14.30
	4.0	1256	15.10
	5.0	1396	15.50
4.2	3.0	1160	14.50
	4.0	1360	15.70
	5.0	1466	16.10
4.5	3.0	1356	14.90
	4.0	1568	16.10
	5.0	1752	16.50
5.0	3.0	1660	15.50
	4.0	1884	17.20
	5.0	2116	17.60

Existe aussi : Buse : Ø4.8

Tests réalisés avec hauteur buse/sol de 38cm.

MONTAGE

- Utiliser des allonges bien rigides.
- Mettre du téflon sur le filetage (ne pas en mettre sur les rondelles).
- Vérifier que l'axe de l'arroseur ne soit pas bloquée (rotation) par la pièce de raccordement.
- Monter le guide jet avant la buse de l'arroseur (17ATG)

Les installations réalisées et les spécifications données par l'installateur local se font sous sa responsabilité en accord avec la réglementation et les autorités locales.

